

Fiche à retourner avec l'arrêté municipal, au DVOF si le ou les terrains sont déclarés impraticables par la mairie

Nom du Club : _____

Numéro d'affiliation : _____

Veuillez préciser **tous les matches** (compétition départementale uniquement) concernés par la ou les fermetures.

N° DU MATCH	MATCH	CAT.	DIVISION	TERRAIN CONCERNÉ

DATE :

NOM ET SIGNATURE

N.B. : Ce document et l'arrêté municipal sont à envoyer au DVOF **au plus tard le vendredi précédant l'annulation avant 12 heures**
secretariat@district-foot95.fff.fr